



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 février 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA

Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER
Départ après la 6^{ème} délibération

LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHINDRIEUX
ENTRELACS
ENTRELACS
LE MONTCEL
MOTZ
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Blandine BELLANCA
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Marie-Claire BARBIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise de MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
Pouvoir de Nicola FALCETTA
Pouvoir d'Olivier ROGNARD

Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET

Pouvoir d'Éudes BOUVIER

Départ après la 6^{ème} délibération

Absents excusés :

CHANAZ

Yves HUSSON

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Jean-François BRAISSAND
Danièle BEAUX-SPEYSER
Guillaume GIRERD
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Benjamin DROMARD
Véronique MERMOUD
Sophie CASSARO
Daniel CAILLE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Entrelacs
Drumettaz-Clarfond
ITEM Etudes et Conseil
Directeur général adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice de cabinet
Responsable Déplacements
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable Tourisme
Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2018

Exécutoire le : 16 FEV. 2018

Affichée le : 16 FEV. 2018

Visée le : 16 FEV. 2018

MARCHES PUBLICS
Marché n°2017-55 - Entretien des espaces verts de Grand Lac
Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission d'appels offres du 30 janvier 2018 concernant la prestation d'entretien des espaces verts de Grand Lac.

La consultation a été menée selon une procédure d'appel d'offre, sans montant minimum ni maximum.

Le marché est alloti comme suit :

Cet accord cadre est décomposé en 5 lots désignés ci-après :

- Lot 1 : Promenade du lac – Site des Mottets - Secteur Bourget du Lac
- Lot 2 : Sites du « bassin aixois »
- Lot 3 : Secteur Albanais
- Lot 4 : Secteur Ouest du lac du Bourget et Chautagne
- Lot 5 : Belvédère du Revard

La date de remise des plis a été fixée au 21/12/2017.

Trois offres ont été reçues pour le lot 1, trois pour le lot 2, quatre pour le lot 3, deux pour le lot 4 et deux pour le lot 5.

Pour les lots 1 à 5, toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants :

- 60 % prix
- 40% valeur technique jugée sur le mémoire technique

La Commission d'appel d'offre du 30 janvier 2018 propose de retenir :

Pour le lot 1 :

Le groupement MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT, GONTHIER et NATUR'ALP représenté par l'entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT domiciliée 354 Route des chênes BP21 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND (montant estimatif annuel : 196 707 € HT).

Pour le lot 2 :

Le groupement NATUR'ALP et MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT, représenté par l'entreprise NATUR'ALP domiciliée 600 rue Richelieu 73490 LA RAVOIRE (montant estimatif annuel : 101 015,46 € HT).

Pour le lot 3 :

L'entreprise NATUR'ALP domiciliée 600 rue Richelieu 73490 LA RAVOIRE (montant estimatif annuel : 56 589,62 € HT).

Pour le lot 4 :

L'entreprise TARVEL domiciliée 90 rue André Citroën CS 60009 69747 GENAS (montant estimatif annuel : 117 963 € HT).

Pour le lot 5 :

L'entreprise NATUR'ALP domiciliée 600 rue Richelieu 73490 LA RAVOIRE (montant estimatif annuel : 15 409,79 € HT).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section de fonctionnement au programme :

- Budget principal : 100 Gymnase Marlioz ; 120 Gymnase Garibaldi ; 136 Revard tourisme ; 163 Eaux pluviales ; 1902 Bâtiment locaux siège Lepic ; 1903 Autres bâtiments ; 260 Déchetteries plateformes ; 2924 Gestion des zones ; 320 Action touristique ; 3205 Entretien des rives ; 3206 Chambotte restaurant
- Budget Transports urbains : 0040 Divers lignes touristiques
- Budget assainissement : 0006 Réseaux ; 0011 STEP régie ; 0012 STEP Contrat ; 0013 UDEP Aix ; 0014 UDEP Sud
- Budget Ports : 211 - Frais communs

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2017-55 - Entretien des espaces verts de de Grand Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 16/02/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 16/02/2018

Numéro de l'acte : d2243 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180208-d2243-DE

Date de décision : 08/02/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)